

Communiqué de presse
Paris, le 7 mars 2023

#rejointle mouvement #mixité #parité #égalité_professionnelle

Les métiers de l'artisanat du bâtiment sont aussi une affaire de femmes ! La CAPEB profite de la journée internationale des droits des femmes pour le rappeler haut et fort.

La féminisation des métiers de l'artisanat du bâtiment est d'une importance capitale. Avec 13% de femmes parmi les chefs d'entreprises et salariés, les différents métiers du bâtiment restent encore aujourd'hui largement occupés par les hommes, et ce alors même qu'elles y auraient toute leur place.

Les enjeux de la rénovation énergétique et de l'adaptation des logements accentuent les besoins de compétences au sein des entreprises artisanales du bâtiment. Les objectifs fixés, soit 700 000 à un million de logements à rénover chaque année, génèrent un besoin de recrutement de près de 200 000 emplois à horizon 2030. Pourquoi se priver des femmes alors qu'elles sont un atout incontestable pour relever ce défi ?

Et les opportunités professionnelles à destination des femmes au sein des entreprises artisanales du bâtiment ne manquent pas. Elles sont malheureusement méconnues et les barrières sociales et culturelles s'y ajoutent pour freiner la féminisation de nos métiers.

La faible place des femmes dans les petites entreprises est un des chevaux de bataille de la CAPEB depuis des décennies. Elle a ainsi créé la commission nationale des femmes d'artisan en 1979. Depuis, la Confédération n'a eu de cesse de se mobiliser pour faire tomber les *a priori* qui empêchent encore les femmes de s'orienter vers ces métiers. Elle mène de nombreuses actions de communication, telles que l'opération « Conjuguez les métiers du bâtiment au féminin » qui depuis 15 ans permet de promouvoir la mixité au sein des métiers de l'artisanat du bâtiment et qui trouve aujourd'hui son prolongement sur les réseaux sociaux.

Le 8 mars, elle encouragera ses adhérentes à prendre la parole sur les réseaux sociaux parce qu'elles sont les mieux placées pour témoigner des atouts de leur métier et donner envie à d'autres de se lancer. Il est nécessaire de faire connaître largement les opportunités qui s'offrent à elles et les femmes déjà cheffes d'entreprise ou salariées sont les mieux à même de les évoquer.

Convaincue que les phases d'orientation professionnelle constituent une étape primordiale pour accélérer la féminisation de nos métiers, la CAPEB multiplie les initiatives de sensibilisation dans les collèges et les lycées, notamment au moyen de ses supports de communication « l'artisanat du bâtiment, tout un monde à explorer ».

La CAPEB, présente dans tous les départements, est aux côtés de toutes les femmes qui choisissent d'exercer leurs compétences au sein de l'artisanat du Bâtiment, pour les accompagner dans leurs démarches et leur permettre de réussir leur aventure entrepreneuriale.

Enfin, à l'heure où la parité s'impose dans la plupart des instances de représentation, il est urgent d'accueillir le plus grand nombre de femmes dans les entreprises artisanales du bâtiment afin de permettre à des femmes de représenter leurs pairs partout où leurs intérêts sont en jeu.

« Grâce à nos efforts, de plus en plus de femmes rejoignent les rangs de nos entreprises mais elles ne sont pas encore assez nombreuses. Face à l'importance du défi et à son caractère urgent, la CAPEB en appelle à un élan collectif et à des mesures ambitieuses pour réussir le défi de la mixité professionnelle dans nos métiers » Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB.

Les femmes dans l'artisanat du bâtiment en chiffres :

- 13 % des professionnels du secteur ;
- 16 000 dirigeantes d'entreprises ;
- 121 288 femmes salariés dans les entreprises du bâtiment artisanal ;
- 2 680 apprentis.

Témoignage pour illustrer ces actions

Si le sujet vous intéresse, nous vous proposons de faire un point avec **Cécile BEAUDONNAT, Présidente de la Commission Nationale des Femmes de l'Artisanat**, sur les enjeux de la féminisation et les multiples perspectives que le secteur offre en termes d'emplois et de carrières pour les femmes.

Veuillez également noter que nous disposons **de nombreux portraits de jeunes femmes** prêtent à témoigner de leur passion pour leur métier, qu'elles soient apprenties, salariées, cogérantes, collaboratrices ou cheffes d'entreprise.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information.

A propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est l'une des deux organisations patronales représentatives de l'ensemble des entreprises du bâtiment. La CAPEB est également l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment. Elle est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (plus de 60 000 entreprises fin 2022).*

Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent :

- *545 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, dont 375 000 entreprises travaillant sans salarié (incluant 152 000 en micro-entreprises) et 170 000 entreprises employant entre 1 et 10 salariés*
- *516 000 salariés, soit 47 % des salariés du bâtiment*
- *52 000 apprentis formés dans le bâtiment*
- *Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)*

**L'artisanat regroupe les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés.*

